



Rhône-Alpes, Savoie  
Montricher-Albanne

## Station de sports d'hiver les Karellis

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003102  
Date de l'enquête initiale : 2009  
Date(s) de rédaction : 2012  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver  
Degré d'étude : repéré

### Désignation

Dénomination : station de sports d'hiver  
Appellation : les Karellis

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales : 2009, C03(?) ; 2009, C04

### Historique

La station est née suite à une convention entre la commune de Montricher-Albanne et l'Association Renouveau. Elle ouvre en 1975.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle, 4e quart 20e siècle  
Auteur(s) de l'oeuvre : Atelier d'Architecture en Montagne (agence d'architecture, )

### Description

La station conçue pour 2600 lits ne comprend que des villages de vacances. Sa conception est l'oeuvre de l'Atelier d'Architecture en Montagne.

### Éléments descriptifs

### Statut, intérêt et protection

Label XXe siècle, 10 mars 2003  
Intérêt de l'oeuvre : à signaler

### Présentation

#### HISTORIQUE

La commune de Montricher cherche à développer une station de sports d'hiver, projet imaginé comme alternative à la vie de ses habitants, rythmée par la double activité, paysanne sur les versants inclinés, ouvrière en bas à l'usine du Bochet. De 1959 à 1962, elle se rend propriétaire des terrains de l'alpage de Thimel, décision préalable à la recherche d'un investisseur pour édifier une station de sports d'hiver.

Suite à l'échec d'un premier projet de station intégrée, la commune choisit un développement autonome avec la construction de la route d'accès à l'alpage, d'un premier télésiège et d'une salle hors-sac, tout en ne souhaitant plus se dessaisir de son patrimoine foncier. Ces dispositions préfigurent ainsi de quelques années le principe des zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) introduit par la loi d'orientation foncière de 1967.

En 1971, après avoir refusé plusieurs offres de promoteurs, elle donne son accord au projet de Pierre Lainé, fondateur en 1954 avec sa femme Janine, de l'Association Renouveau destinée à promouvoir des loisirs populaires, à la mer et à la montagne pour les familles modestes. P. Lainé milite en vue d'offrir une « montagne pour tous ». Il a élaboré le concept de développement touristique « harmonisé » qui tient compte « des besoins des collectivités locales, des utilisateurs les familles et des employés des centres de vacances ».

Le programme général d'aménagement de la station est défini le 30 janvier 1973. La commune de Montricher-Albanne signe une convention avec l'association Renouveau le 18 décembre. Elle reste propriétaire des terrains qu'elle confie par bail emphytéotique à l'association. Les deux partenaires conviennent des engagements réciproques en matière d'urbanisation et de remontées mécaniques par deux conventions.

Les six constructeurs choisis sont tous des associations qui s'engagent à ne construire que des villages de vacances. La taille de la station est fixée à 3 000 lits, et le domaine skiable aménagé en conséquence. La gestion de la station est assurée par le Conseil supérieur des Karellis qui regroupe tous les partenaires ; ce conseil est à la fois conseil d'administration, gestionnaire des services non commerciaux et chargé de l'animation et de la promotion. Les emplois créés sont réservés en priorité aux habitants de la commune et les commerces loués à des commerçants locaux, regroupés dans une société anonyme coopérative. La Régie communales des Remontées mécaniques répond également à une gestion coopérative : toutes les prestations sont incluses dans le prix de séjour ; la maîtrise des investissements est réalisée par la Régie elle-même et ses employés.

L'Atelier d'Architecture en Montagne, qui partage les mêmes valeurs avec P. Lainé, assure la conception d'ensemble. L'étroit plateau est préservé comme lieu collectif (grenouillère l'hiver, jeux de plein air l'été) et les terrains pentus sur le pourtour destinés à l'implantation des centres de vacances dont l'ancrage et la volumétrie bénéficient de l'expérience des réalisations en cours aux Arcs 1600 et 1800. La station ouvre en 1975. Le succès est immédiat avec un taux de remplissage le plus élevé de toutes les stations de sports d'hiver.

Dans l'économie du tourisme en plein développement financier, le projet des Karellis repose sur une vision utopiste d'un développement collectif fondé sur la complémentarité des acteurs publics et privés. Au seuil d'un changement d'orientation de la politique de développement des stations de sports d'hiver par les services de l'État, les Karellis apparaissent comme un repère, sinon un exemple, partagé par plusieurs collectivités de montagne cherchant un développement maîtrisé de l'accueil touristique.

Depuis l'ouverture de la station, les principes fondateurs ont été respectés. Le nombre de lits n'a pas dépassé le chiffre fixé au départ et la station fonctionne toujours en villages de vacances, même si les tendances actuelles s'orientent vers des loisirs plus individualistes. Prévue dès l'origine pour être à la fois station d'hiver et d'été, intégrant complètement les principes de développement durable, les Karellis restent un atout majeur pour l'économie et la vitalité de la commune.

La station des Karellis a reçu le Label XXe siècle le 10 mars 2003.

#### DESCRIPTION

Situé au sud de la vallée de la Maurienne, le domaine des Karellis occupe les pentes septentrionales des Aiguilles d'Arves (Casse Massion 2 428 m, Pointe des Chaudannes 2 513 m). La station s'est implantée sur les alpages de Montricher couverts en été d'une herbe longue et lisse, la karèle, qui lui a donné son nom.

Se développant entre 1 650 et 2 450 m, le domaine skiable exposé au nord - nord-est profite de bonnes conditions d'enneigement. Avec ses 60 km de pistes desservies par 15 remonte-pentes, il correspond à l'image d'une station familiale, respectueuse de l'environnement, sobre en investissement et en fonctionnement, dont la gestion peut être facilement maîtrisée.

Le village, conçu pour 2 600 lits, est implanté au bord du replat de l'alpage. La route aboutit au bas de la station, où sont concentrées les aires de stationnement, la station étant conçue sans voiture, sur le principe de circulation « skis aux pieds ». La station (Label XXe, 10 mars 2003) est implantée en amphithéâtre autour du point de ralliement du Forum. Les circulations sont pensées pour favoriser rencontres et échanges, tout en évitant les trop fortes concentrations sur un même point.

Du fait de l'exiguïté du site, l'habitat est regroupé en grosses unités massives, permettant ainsi de limiter l'impact sur le milieu naturel et de réduire les coûts d'entretien, notamment en hiver. Les bâtiments sont implantés perpendiculairement à la pente, ce qui limite l'impression de hauteur. L'ensemble des constructions présente une grande cohérence donnée à la fois par des volumes parallélépipédiques semblables et par l'uniformité des matériaux : essentages de mélèzes et couvrements des toits-terrasses imitant l'ardoise.

Cette cohérence de l'architecture participe aux principes du mouvement Renouveau : se recréer, communiquer, habiter. Les vacanciers sont là pour se délasser, se divertir, en particulier par la pratique du sport, et ainsi se développer.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AD Savoie. 6J 1340-1344 (1973-1978)**  
AD Savoie. 6J 1340-1344 (1973-1978)

## Documents figurés

- **Croquis d'ensemble de la station. Atelier d'Architecture en Montagne, [1975 ?] (AD Savoie. 6 J Croquis d'ensemble de la station. Atelier d'Architecture en Montagne, [1975 ?] (AD Savoie. 6 J 1340)**

## Annexe 1

### L'ASSOCIATION RENOUVEAU

Fondée en 1954 par Pierre et Janine Lainé, l'association Renouveau entend promouvoir un tourisme social autour de villages de vacances ; grâce à des forfaits bloqués, cette formule s'adresse à des familles à revenus modestes ; mais l'ambition de l'association est également de créer un nouveau type de séjours où le vacancier devient acteur de ses loisirs, selon la formule « Distraction, Détente, Développement », déclinée également sur le thème « Ruptures, Retrouvailles, Ressourcement ». P. Lainé souhaite étendre ce type de vacances aux sports d'hiver et créer un modèle de station différent, échappant aux déviances commerciales. Il s'inspire des thèses du développement harmonisé défendues, entre autres, par deux économistes chrétiens : le dominicain Louis Joseph Lebret, fondateur d'Économie et Humanisme (mouvement disparu en 2007), et François Perroux, fondateur de l'Institut de Science Économique appliquée devenue en 1973 Institut des Sciences Mathématiques et Économiques Appliquées. L'homme doit être à la source et au cœur du développement ce qui va lui permettre d'opérer sa propre libération, de « rappeler le tissu social » et assurer ainsi le renouvellement de la participation démocratique.

## Illustrations

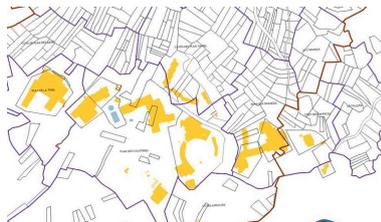


Plan de situation.

Extrait de la carte IGN

Dess. M. Chalabi\_\_

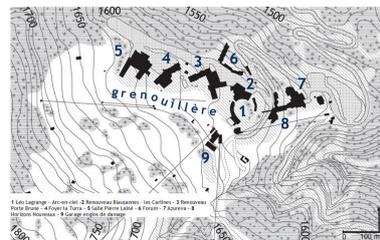
IVR82\_20127302632NUDA



Plan masse. Extrait du plan cadastral

Dess. M. Chalabi\_\_

IVR82\_20127302636NUDA



Plan de la station

Dess. Jean-François Lyon-Caen

IVR82\_20127302645NUD



Croquis d'ensemble de la station /  
Atelier d'Architecture en Montagne,  
[1975] (AD Savoie. 6J 1340)

Phot. Eric Dessert

IVR82\_20117301584NUC



Le site des Karellis. Photograph.,  
vers 1970 (AD Savoie. 6J 1340)

Phot. Eric Dessert

IVR82\_20117301585NUCB



Les Karellis ? (AD Savoie. 6J 1340)

Phot. Eric Dessert

IVR82\_20117301586NUCB



Les Karellis. Aquarelle /  
Jacqueline Actis, 1996  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20107304901NUCA



Vue aérienne. Vue d'ensemble de  
la station au pied de la pointe des  
Chaudannes, depuis le nord-ouest  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302770NUCA



Vue aérienne depuis le sud. Les  
Karellis et la vallée de l'Arc à l'arrière  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302774NUCA



Vue aérienne depuis le sud-est. Les  
Karellis et la vallée de l'Arc à l'arrière  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302775NUCA



Vue aérienne depuis le sud-est. Les  
Karellis et la vallée de l'Arc à l'arrière  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302781NUCA



Vue aérienne depuis le sud-  
est. Le nord des Karellis et  
la vallée de l'Arc à l'arrière  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302792NUCA



Vue aérienne depuis le nord-est  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302783NUCA



Vue aérienne depuis le nord-est  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302785NUCA



Vue aérienne depuis le nord-est  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302784NUCA



Vue aérienne. La station depuis l'est  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302771NUCA



Vue aérienne depuis l'est  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302776NUCA



Vue aérienne depuis le sud-est  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302772NUCA



Vue aérienne depuis le sud-est  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302773NUCA



Vue aérienne depuis le sud  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302788NUCA



Vue aérienne. Vue rapprochée depuis l'est  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302777NUCA



Vue aérienne rapprochée depuis le sud-est  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302786NUCA



Vue aérienne depuis le sud  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302779NUCA



Vue aérienne depuis le sud  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302778NUCA



Vue aérienne depuis le sud  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302787NUCA



Vue aérienne. Vue rapprochée depuis le sud  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302780NUCA



Vue aérienne rapprochée depuis le sud  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302782NUCA



Vue aérienne rapprochée depuis le sud. La place du Forum  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302789NUCA



Vue aérienne rapprochée depuis le sud  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302790NUCA



Vue aérienne rapprochée depuis le sud. L'ouest de la station  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20117302791NUCA



Les parkings au pied  
des immeubles depuis le  
bâtiment B1 du foyer la Turra  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20107304437NUCA



La ligne de télésiège depuis l'est  
devant le Relais des Soleil Rencontres  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20107304892NUCA



La passerelle reliant le Forum à  
l'ascenseur vers le bas de la station  
Phot. Jean-François Lyon-Caen  
IVR82\_20127302438NUCA



La passerelle reliant le Forum à  
l'ascenseur vers le bas de la station  
Phot. Jean-François Lyon-Caen  
IVR82\_20127302436NUCA



La passerelle reliant le Forum à  
l'ascenseur vers le bas de la station  
Phot. Jean-François Lyon-Caen  
IVR82\_20127302437NUCA



Entrée de l'ascenseur panoramique  
vers le bas de la station  
Phot. Jean-François Lyon-Caen  
IVR82\_20127302439NUCA



L'escalier doublant  
l'ascenseur panoramique  
Phot. Jean-François Lyon-Caen  
IVR82\_20127302440NUCA



Vue vers la montagne  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_20107304821NUCA

## Dossiers liés

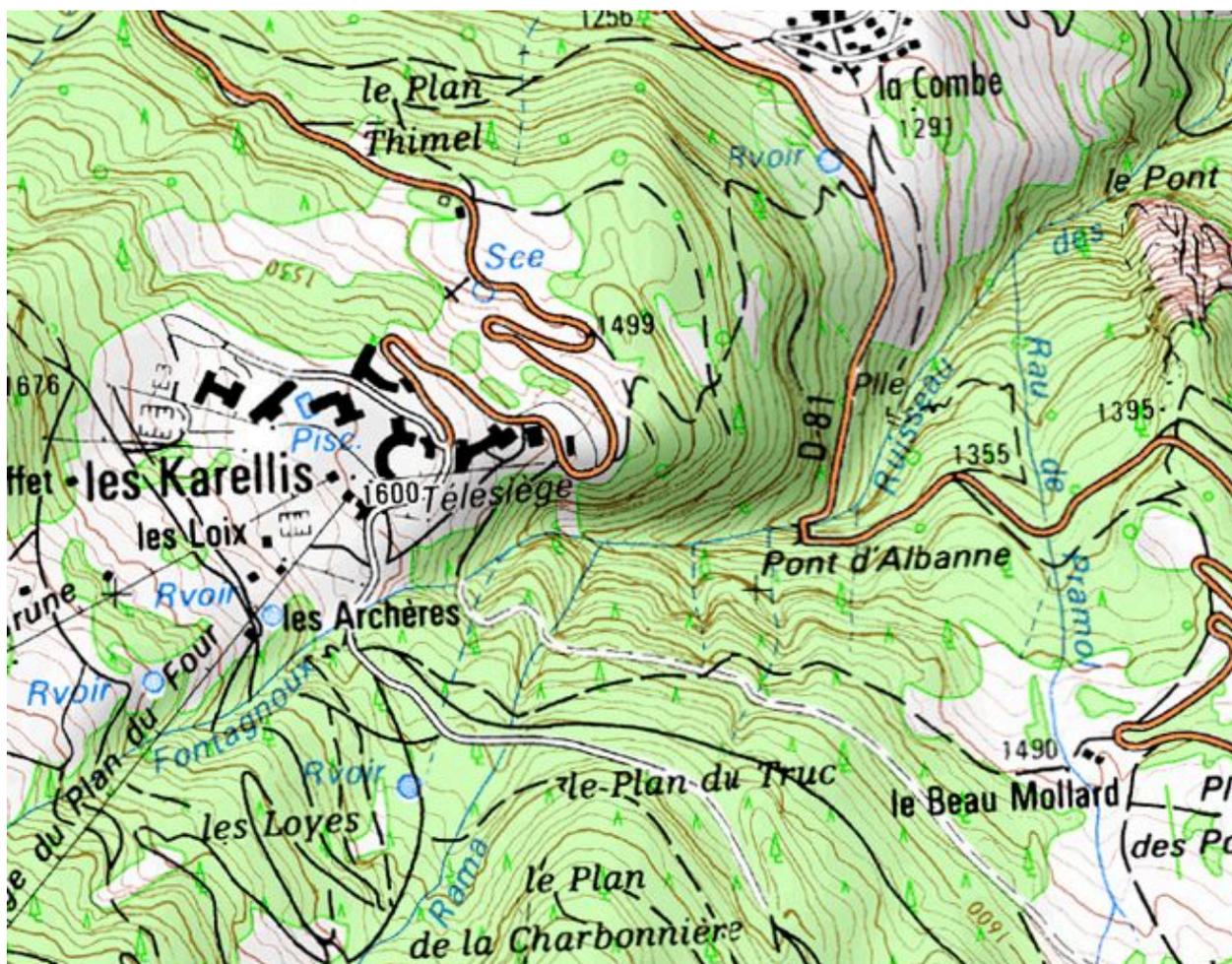
### Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude les Karellis (IA73003052) Montricher-Albanne

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen, Maryannick Chalabi

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble



Plan de situation. Extrait de la carte IGN

IVR82\_20127302632NUDA

Auteur de l'illustration : M. Chalabi

Technique de relevé : reprise de fond ;

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



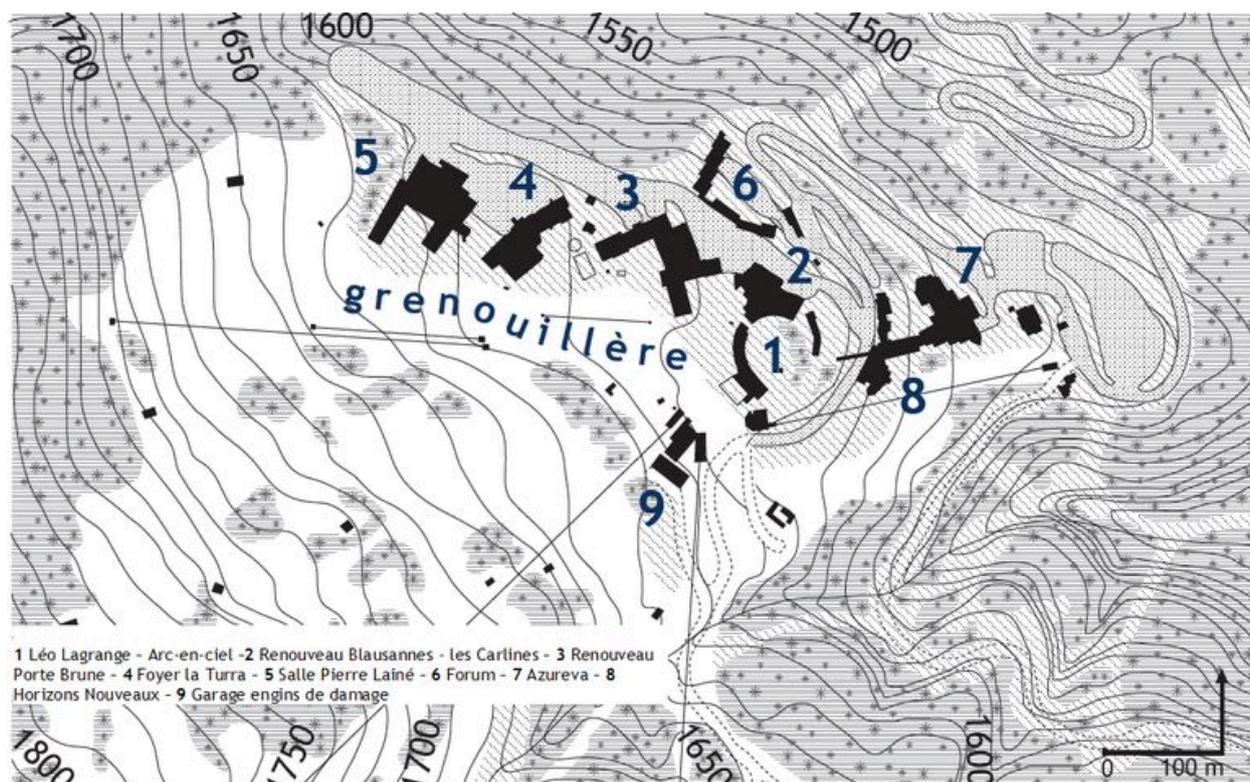
Plan masse. Extrait du plan cadastral

IVR82\_20127302636NUDA

Auteur de l'illustration : M. Chalabi

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



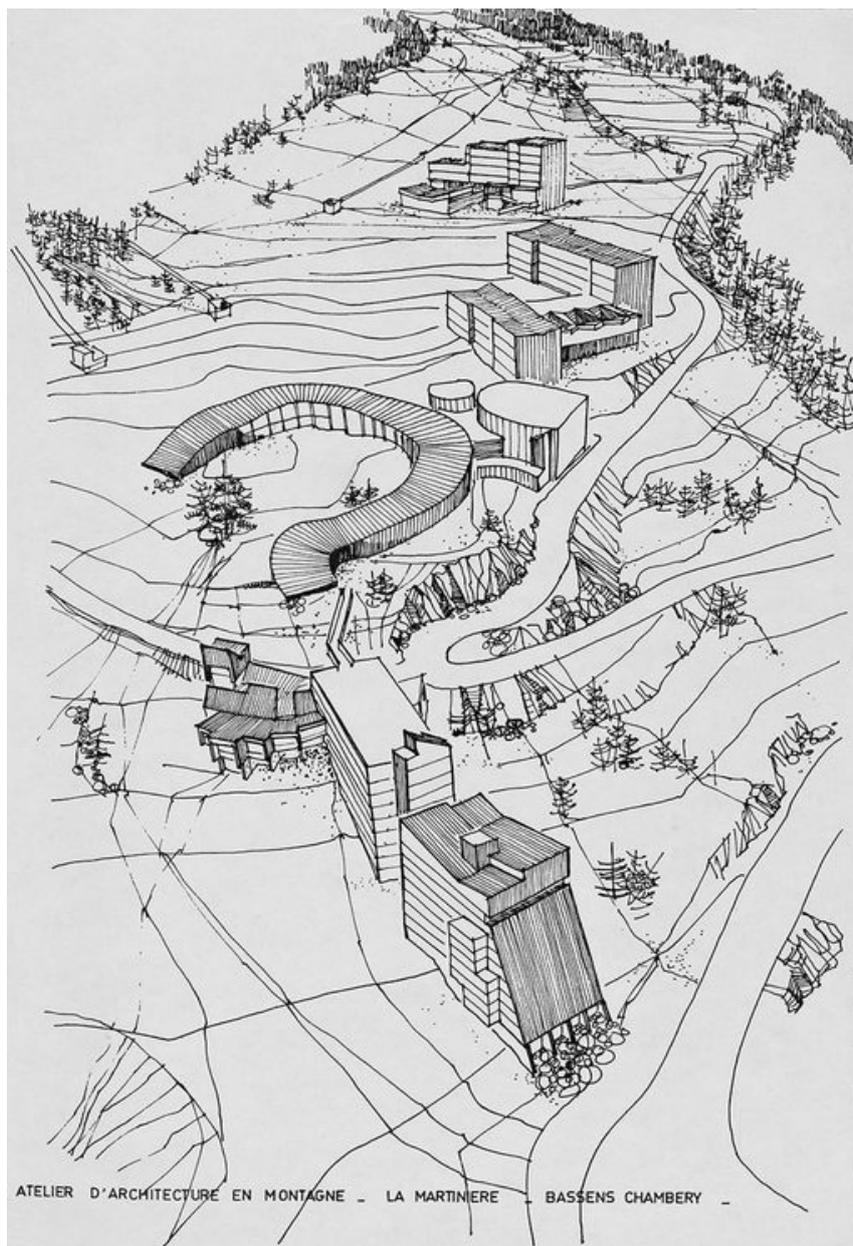
Plan de la station

IVR82\_20127302645NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Croquis d'ensemble de la station / Atelier d'Architecture en Montagne, [1975] (AD Savoie. 6J 1340)

Référence du document reproduit :

- **Croquis d'ensemble de la station. Atelier d'Architecture en Montagne, [1975 ?] (AD Savoie. 6 J**  
Croquis d'ensemble de la station. Atelier d'Architecture en Montagne, [1975 ?] (AD Savoie. 6 J 1340)

IVR82\_20117301584NUC

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le site des Karellis. Photographé, vers 1970 (AD Savoie. 6J 1340)

IVR82\_20117301585NUCB

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les Karellis ? (AD Savoie. 6J 1340)

IVR82\_20117301586NUCB

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

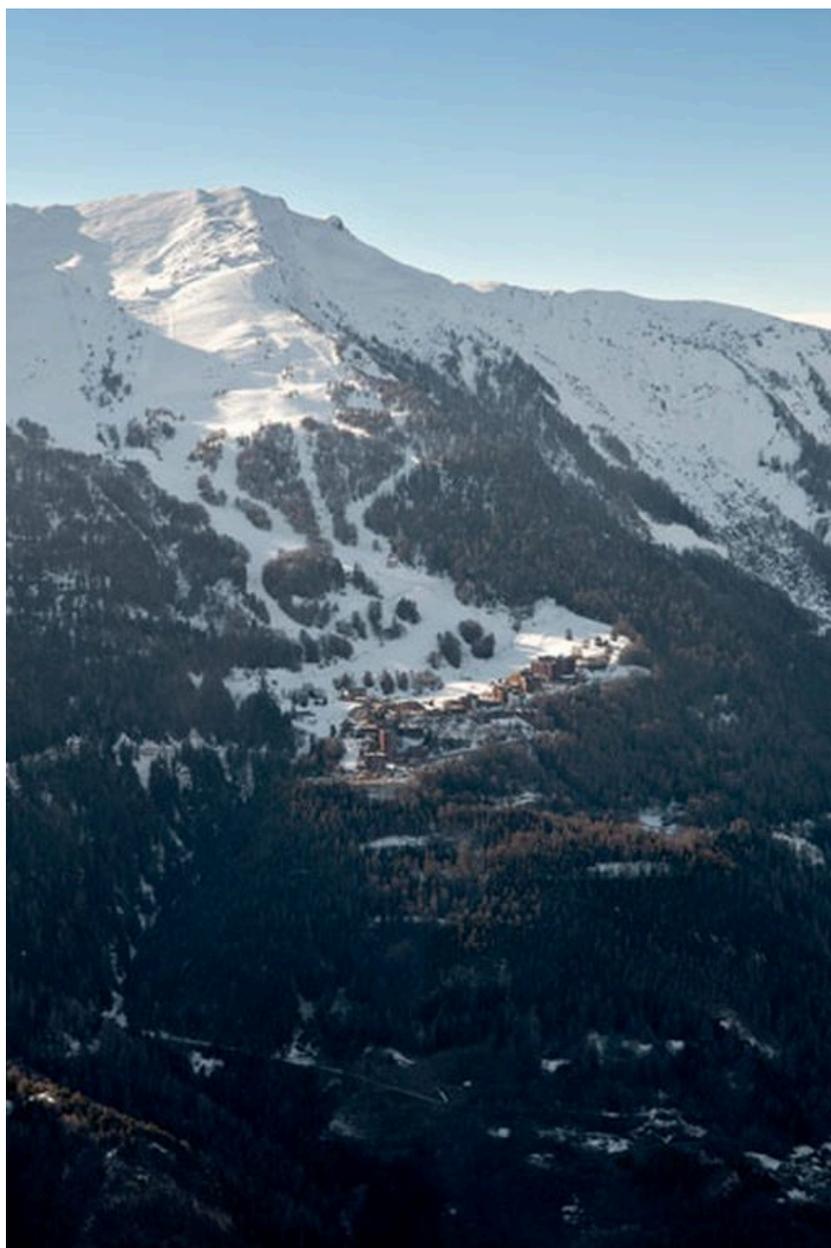


Les Karellis. Aquarelle / Jacqueline Actis, 1996

IVR82\_20107304901NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

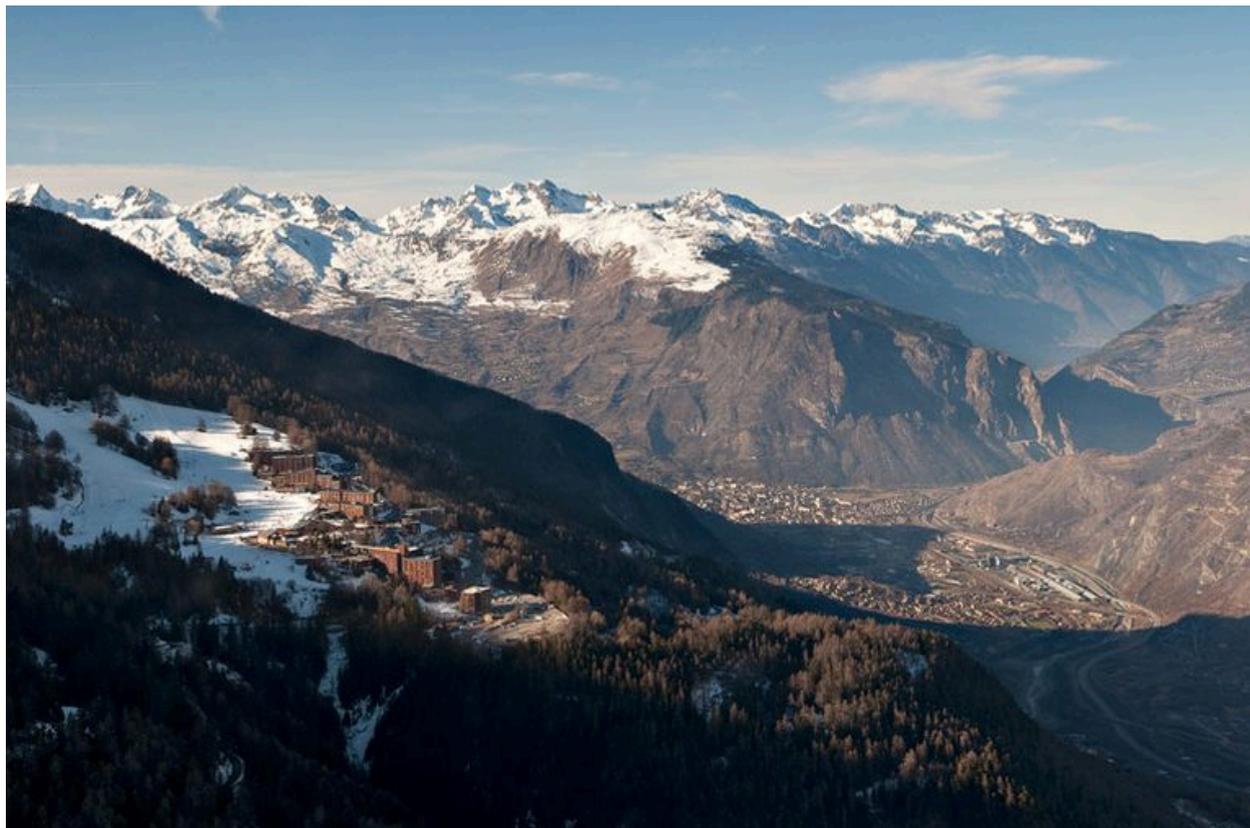


Vue aérienne. Vue d'ensemble de la station au pied de la pointe des Chaudannes, depuis le nord-ouest

IVR82\_20117302770NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud. Les Karellis et la vallée de l'Arc à l'arrière

IVR82\_20117302774NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud-est. Les Karellis et la vallée de l'Arc à l'arrière

IVR82\_20117302775NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud-est. Les Karellis et la vallée de l'Arc à l'arrière

IVR82\_20117302781NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

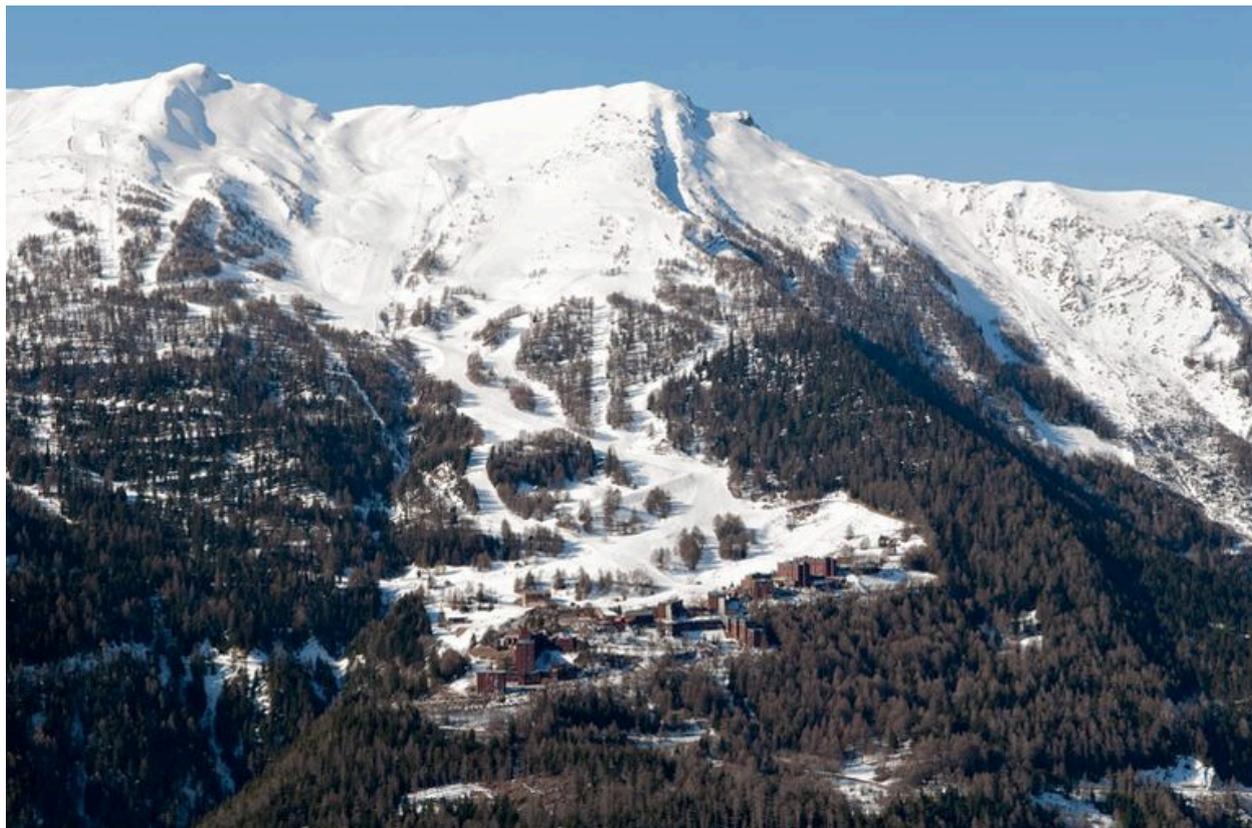


Vue aérienne depuis le sud-est. Le nord des Karellis et la vallée de l'Arc à l'arrière

IVR82\_20117302792NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le nord-est

IVR82\_20117302783NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le nord-est

IVR82\_20117302785NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le nord-est

IVR82\_20117302784NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne. La station depuis l'est

IVR82\_20117302771NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

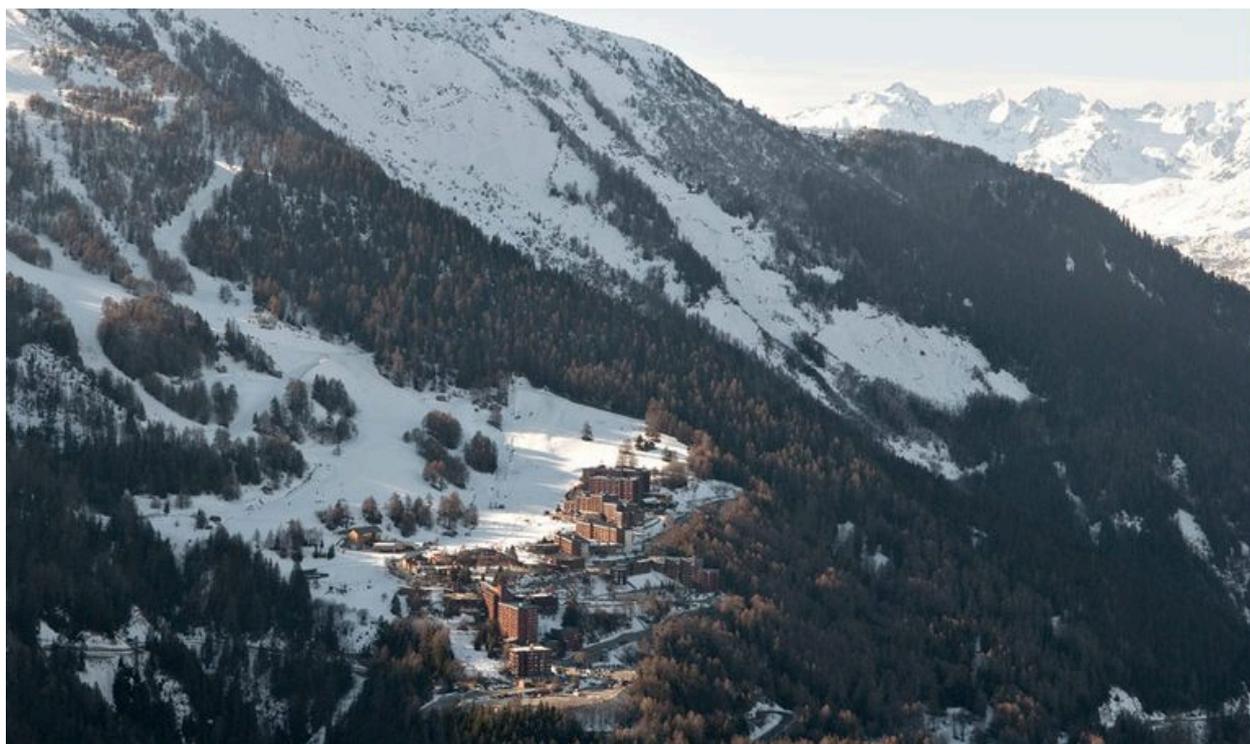


Vue aérienne depuis l'est

IVR82\_20117302776NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud-est

IVR82\_20117302772NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud-est

IVR82\_20117302773NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud

IVR82\_20117302788NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne. Vue rapprochée depuis l'est

IVR82\_20117302777NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne rapprochée depuis le sud-est

IVR82\_20117302786NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

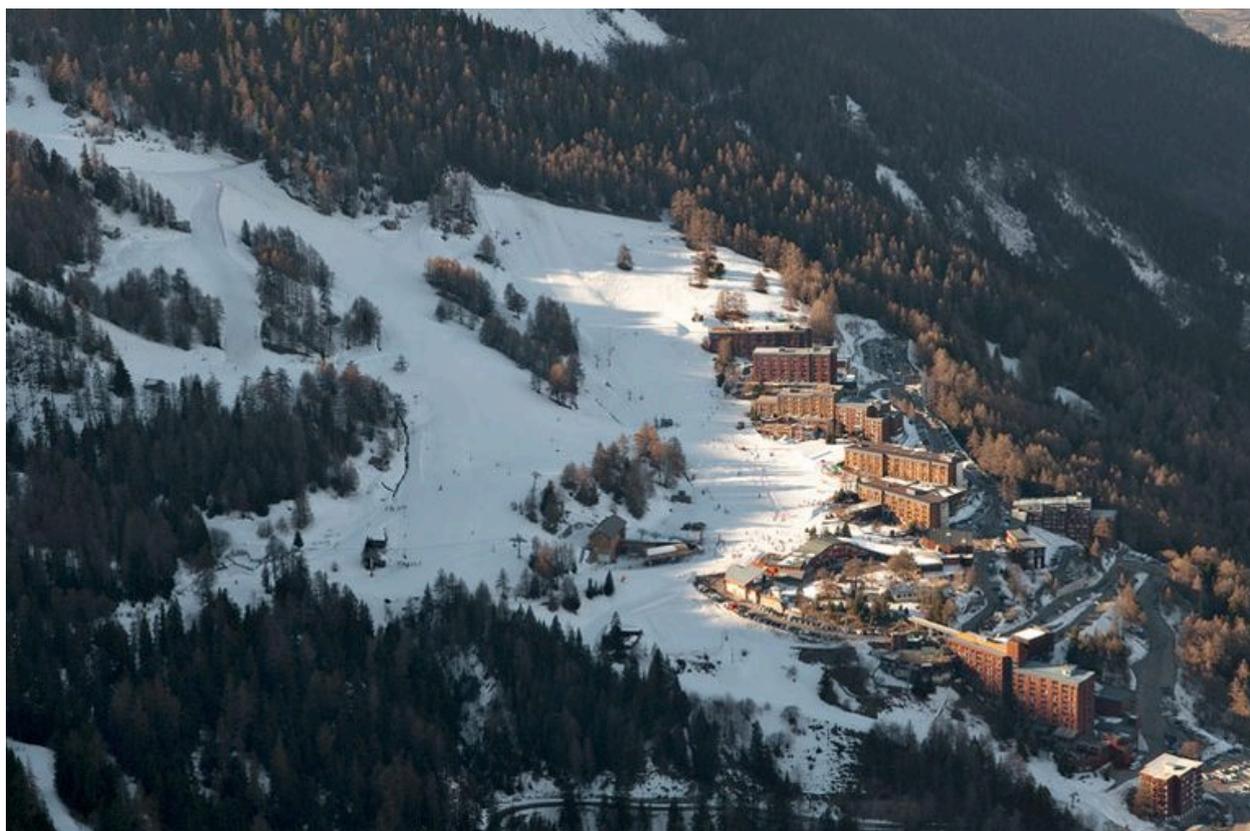


Vue aérienne depuis le sud

IVR82\_20117302779NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud

IVR82\_20117302778NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud

IVR82\_20117302787NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne. Vue rapprochée depuis le sud

IVR82\_20117302780NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne rapprochée depuis le sud

IVR82\_20117302782NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne rapprochée depuis le sud. La place du Forum

IVR82\_20117302789NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne rapprochée depuis le sud

IVR82\_20117302790NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne rapprochée depuis le sud. L'ouest de la station

IVR82\_20117302791NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les parkings au pied des immeubles depuis le bâtiment B1 du foyer la Turra

IVR82\_20107304437NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La ligne de télésiège depuis l'est devant le Relais des Soleil Rencontres

IVR82\_20107304892NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

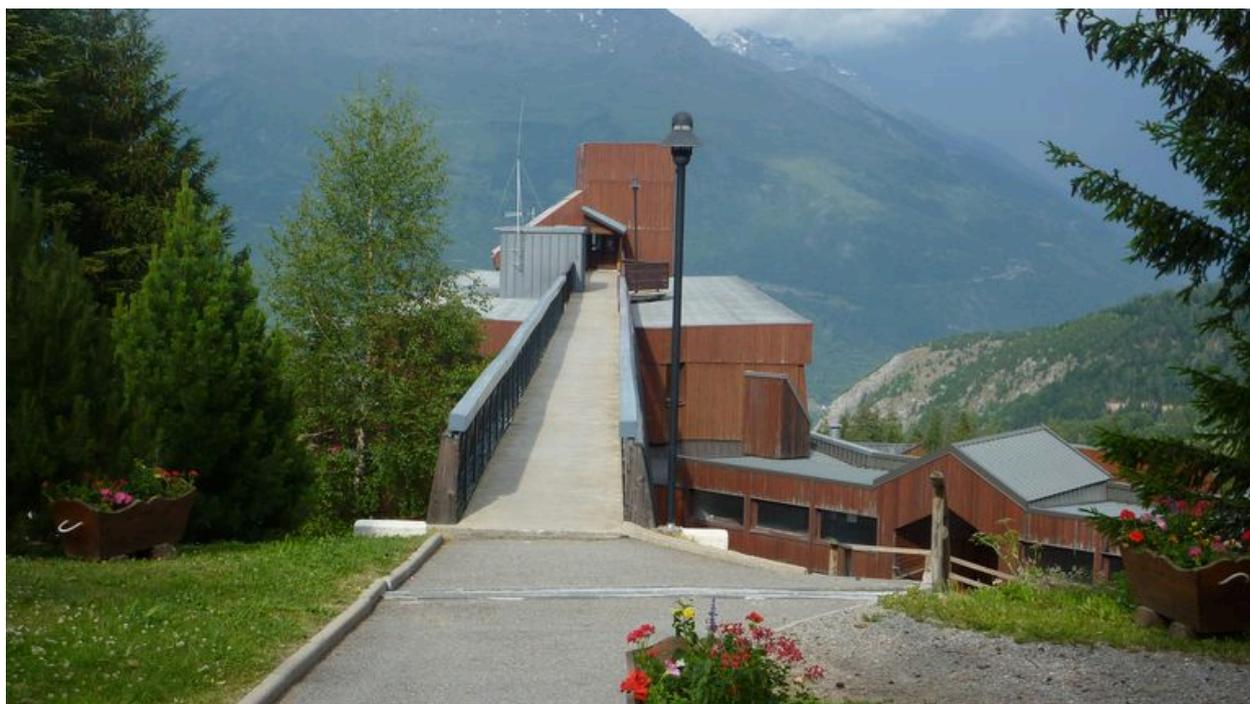


La passerelle reliant le Forum à l'ascenseur vers le bas de la station

IVR82\_20127302438NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La passerelle reliant le Forum à l'ascenseur vers le bas de la station

IVR82\_20127302436NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La passerelle reliant le Forum à l'ascenseur vers le bas de la station

IVR82\_20127302437NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée de l'ascenseur panoramique vers le bas de la station

IVR82\_20127302439NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'escalier doublant l'ascenseur panoramique

IVR82\_20127302440NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue vers la montagne

IVR82\_20107304821NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation